



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 juin 2025 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2025 06 16-11- FINANCES- Demande de subvention au
titre du partenariat territorial pour l'opération réseau de chaleur

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 03/06/2025
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 10/06/2025
Pouvoirs :	6	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 17/06/2025
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Chantal ROCHE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Jean Pierre NEMOZ donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Roland BADOIL donne pouvoir à Mme Brigitte REGIS MOREAU M Christian NEUVILLE donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON		

Mme Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Monsieur le Maire présente le projet de réseau de chaleur.

La commune souhaite créer un réseau de chaleur pour assurer le chauffage et la production d'eau chaude des écoles du centre de Vaugneray, des logements de fonction et des locaux de la Gendarmerie, d'un gymnase, d'un EHPAD, d'une école de musique et d'un immeuble de logements locatifs sociaux.

Monsieur donne l'estimation des travaux qui s'élève à **2 860 000 € HT**.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une demande de subvention peut être effectuée auprès Département du Rhône dans le cadre du Partenariat territorial pour l'année 2025

PLAN FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant HT	Taux intervention des dépenses subventionnables %
DSIL	443 000,00 €	16,37%
Département	50 000,00 €	1,73%
CEE	600 000,00 €	20,76%
ADEME	1 195 000,00 €	41,35%
Autofinancement	572 000,00 €	19,79%
TOTAL	2 860 000,00 €	

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le programme de l'opération

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :**
32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés

APPROUVE l'opération des travaux de construction d'un réseau de chaleur pour un montant de 2 860 000 € HT

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au DEPARTEMENT DU RHONE pour l'année 2025.

PRÉCISE que le financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Etudes	65 000,00 €	600 000,00 €	CEE
Travaux	2 795 000,00 €	1 195 000,00 €	ADEME DSIL
		443 000,00 €	PARTENARIAT TERRITORIAL
		50 000,00 €	Autofinancement
		572 000,00 €	
TOTAL	2 860 000,00 €	2 860 000,00 €	TOTAL

AUTORISE Monsieur le Maire à constituer et signer le dossier de demande de subvention.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
20.06.25
et de la publication en mairie le
20.06.25
La secrétaire
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

